



## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

## PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE FLOTTANTE AUX LIEUX-DITS « LE BUISSONET » ET « PROCHE LE BAC » A BITRY ET AU LIEU-DIT « LA MER » A ATTICHY PRÉSENTÉ PAR LA SOCIÉTÉ CPV SUN 40

Par arrêté préfectoral du 18 avril 2024, la Préfète de l'Oise, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'installation d'une centrale photovoltaïque flottante aux lieux-dits «Le Buissonet » et « Proche le Bac » à Bitry et au lieu-dit « La Mer » à Attichy présenté par la société CPV SUN 40

L'enquête publique se déroulera du 13 mai 2024 à 10h00 au 12 juin 2024 inclus à 18h00.

Au terme de la procédure, la Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative au projet de centrale photovoltaïque flottante.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Michel MARSEILLE.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment les demandes de permis de construire et d'autorisation environnementale, les avis des services consultés, de l'étude d'impact/résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire à l'avis de l'autorité environnementale.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable et téléchargeable sur le site internet des services de l'État dans l'Oise à savoir :

(https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-I-Etat/Amenagement-durable-du-territoire/Enquetes-publiques-de-I-urbanisme/Bitry-Attichy-centrale-photovoltaique-sur-panneaux-flottants).

Le public pourra consigner ses observations et ses propositions sur les registres d'enquête établis à cet effet et tenus à sa disposition en mairies de Bitry et Attichy, ou par courrier adressé à la mairie de Bitry (siège de l'enquête publique) 15 rue du Vieux Moulin 60350 Bitry à l'attention du commissaire-enquêteur – ou par courrier électronique adressé à " ep-bitry-attichy@oise.gouv.fr » en indiquant en objet « EP CPV SUN 40 », ou sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise.

Le commissaire enquêteur recevra les observations et les propositions du public aux dates et heures indiquées ci-dessous :

- marie d'Attichy le lundi 13 mai 2024 de 10h00 à 12h00
- mairie de Bitry le mardi 21 mai 2024 de 17h00 à 19h00
- mairie de Bitry le vendredi 7 juin 2024 de 09h30 à 11h30
- mairie d'Attichy le mercredi 12 juin 2024 de 16h00 à 18h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairies de Bitry et Attichy et sur le site internet des services de l'État dans l'Oise à l'adresse suivante : (<a href="https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-durable-du-territoire/Enquetes-publiques-de-l-urbanisme/Bitry-Attichy-centrale-photovoltaique-sur-panneaux-flottants">https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Amenagement-durable-du-territoire/Enquetes-publiques-de-l-urbanisme/Bitry-Attichy-centrale-photovoltaique-sur-panneaux-flottants</a>). à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à : Monsieur Geoffrey LEMENU – CPV SUN 40, 966 avenue Raymond Dugrand – Immeuble Le Blasco – CS 66014 - 34060 MONTPELLIER par courrier ou par mail à l'adresse suivante : carto@luxel.fr.